



Observatoire Climat Nord-Pas de Calais

Lancement officiel le 25 janvier 2012

Dossier de presse

Contacts-Presses :

Cabinet ALQUIER

Dorothee VILLEZ & Blandine DEVULDER

Courriel : dvillez@cabinet-alquier.fr / b.devulder@cabinet-alquier.fr

Tél : 03 20 206 270

Dunkerque, le 25 janvier 2012

Le contexte

Le changement climatique, un enjeu planétaire

Le changement climatique est un risque majeur aujourd'hui reconnu par tous, qui pèse sur l'avenir de notre planète. La prise de conscience générale fut soulignée par la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques à Rio de Janeiro en 1992 qui mena à la signature du protocole de Kyoto en 1997. Pour la préparation de la période post 2012 du protocole de Kyoto, les pays membres de l'union européenne se sont engagés dans une voie ambitieuse en adoptant le paquet législatif Energie Climat, qui fixe le fameux **objectif du 3 x 20** (20% - et même 23% pour la France - de l'énergie produite d'origine renouvelable, réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre et amélioration de 20% de l'efficacité énergétique par rapport aux projections établies à l'horizon 2020).

Le Nord-Pas de Calais fait face à ses responsabilités

Face à cette situation, la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre résultant de toutes les activités humaines de production et de consommation, est un objectif partagé par tous les pays d'Europe. **Le Nord-Pas de Calais, quant à lui, est marqué par des émissions de GES (gaz à effet de serre) par habitant sensiblement supérieures à la moyenne nationale.** Celles-ci s'expliquent non seulement par les émissions des industries manufacturières (44% des émissions du territoire¹) comme la sidérurgie, mais aussi par les secteurs du résidentiel-tertiaire (17% des émissions¹) et des transports (16% des émissions¹), en forte augmentation. L'étalement urbain en croissance et les problématiques de mobilité afférentes constituent également des enjeux en Nord-Pas de Calais dans la lutte contre le changement climatique.

« Ce qui se mesure s'améliore. Le Nord-Pas de Calais est fortement concerné par le changement climatique, en raison de son importante contribution aux émissions de gaz à effet de serre, et de sa forte exposition à ses conséquences. Observer finement ces phénomènes et leur évolution est une étape majeure pour relever le défi climatique qui est, on le sait, immense. La DREAL est associée fortement à la mise en place de l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais, qui constituera une source de connaissance partagée et indispensable pour alimenter les politiques publiques et le besoin de connaissance de nos concitoyens, et aider à l'action publique ».

Michel PASCAL, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Pour une vision à la fois globale et territorialisée, des dispositifs à compléter

Les émissions de gaz à effet de serre résultent de toutes les formes d'activités humaines et concernent donc tous les secteurs. **Le changement climatique a des impacts qui nécessitent d'être mieux connus.** Quant aux réponses des sociétés humaines à ces enjeux (politiques d'atténuation, d'adaptation,...), elles demandent à être suivies...

Sur tous ces sujets, qui seront abordés par l'Observatoire Climat, de nombreux acteurs de la région sont déjà producteurs de données :

- Le Nord-Pas de Calais dispose depuis longtemps, avec Norener-Norclimat, d'un dispositif de production de données relatives à l'énergie et au climat.
- Du côté de la qualité de l'air et des gaz à effet de serre, Atmo Nord-Pas de Calais produit aussi régulièrement des données.
- En matière de réalités climatiques, Météo France est bien sûr incontournable.
- Enfin, le sujet « climat » étant très vaste et touchant à de nombreux domaines, différentes structures en région produisent également des données « utiles » à la compréhension des faits et des impacts du changement climatique : observatoires et recueils de données locales au sein des territoires, observatoire régional du transport, dispositif d'observation du foncier,...

Parallèlement, un important travail de diagnostic initial de la situation a été réalisé lors de l'élaboration du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) en 2011.

Afin de rassembler, croiser les regards, échanger autour de ces données, organiser la production des données manquantes et surtout permettre un partage et une diffusion renforcée des informations, les acteurs du Nord-Pas de Calais ont souhaité se doter d'un observatoire dédié : l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais.

¹ Source : Norener Edition 2010 (données 2008)

Lancement officiel de l'Observatoire Climat en Nord-Pas de Calais aux 13es Assises de l'Énergie à Dunkerque : l'aboutissement d'un processus...

Une coopération inédite : le Plan Climat Nord-Pas de Calais

Le Plan Climat Nord-Pas de Calais est une démarche associant le Conseil Régional, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), le Conseil Général du Pas-de-Calais, le Conseil Général du Nord et l'ADEME.

À l'oeuvre depuis 2007, cette coopération vise le facteur 4, c'est à dire la réduction de 75% des émissions de gaz à effet de serre du Nord-Pas de Calais entre 2005 et 2050.

Pour induire et accompagner les transformations indispensables des modes de production et de consommation, le Plan Climat doit créer une synergie entre les acteurs, mutualiser les informations et les expériences, articuler les compétences et permettre une bonne coordination des interventions.

Une consultation des acteurs qui fait émerger une attente

De janvier à juin 2009, dans le cadre du Plan Climat, l'animation d'un processus de concertation, pilotée par les cinq partenaires avec l'appui d'experts, a permis de définir collectivement des engagements et leur projet de déclinaisons en actions. Ces éléments, consignés dans un "Document d'étape de juin 2009", a servi de premier cadre de travail aux acteurs du Plan Climat.

À la faveur de cette consultation, **le partage des ressources sur les problématiques liées au changement climatique a été identifié comme l'une des premières actions à mener.** L'ambition était de mettre à disposition des acteurs du Nord-Pas-de-Calais, des éléments d'aide à la décision nécessaires à la prise en compte du changement climatique et de son impact sur le territoire.

La création du Pôle Climat, puis celle de l'Observatoire, ont été décidées pour répondre à cette préoccupation.

Les grandes étapes de construction de l'Observatoire Climat

À partir de l'été 2010, le Pôle Climat a lancé les travaux préparatoires à la création de l'Observatoire, en lien étroit avec un premier cercle d'acteurs dont les institutions porteuses du Plan Climat.

Une étude exploratoire a été conduite de décembre 2010 à juin 2011 pour « préciser les possibilités de définitions et de mise en œuvre du volet « Observatoire » du Plan Climat Nord-Pas-de-Calais », et ce en lien avec les travaux en cours sur le SRCAE et les PCET mais aussi en s'appuyant au mieux sur les différentes études déjà existantes sur le sujet .

Préfigurant le caractère partenarial de l'Observatoire Climat, la conduite de cette étude s'est effectuée sous l'autorité du Comité de Pilotage du Plan Climat de l'Observatoire et a associé :

- DREAL ;
- Conseil Régional / Direction Environnement / Service chargé des dispositifs Norener-Norclimat et du réseau PCT ;
- ADEME / Direction régionale Nord-Pas-de-Calais ;
- Conseil Général du Nord ;
- Conseil Général du Pas de Calais ;
- ATMO Nord-Pas-de-Calais
- Météo France ;
- Deux représentants de territoires : Lille Métropole Communauté Urbaine et le Pays de St Omer

« La création de l'Observatoire du climat répond à une attente exprimée par tous les acteurs du territoire (élus, chefs d'entreprises, scientifiques...), notamment lors des CAP CLIMAT. L'ambition et la spécificité de cet outil du Plan Climat Nord Pas de Calais sont de couvrir la composante climat dans sa globalité, les données concerneront aussi bien les émissions directes et indirectes des activités émettrices de gaz à effet de serre que les impacts du changement climatique en cours : aléas climatiques, précarité énergétique, modifications des pratiques agricoles, impacts sur la santé, la biodiversité ...Il permettra ainsi d'aider les acteurs à prendre en compte le réchauffement climatique et ses impacts dans leur prise de décision quotidienne »

Hervé PIGNON, Directeur Régional de l'ADEME Nord-Pas de Calais

Réalisée par le Cabinet I Care Environnement, cette étude comportait plusieurs volets :

- Un benchmark des 15 Observatoires de l'Énergie et du Climat existant en France ; une comparaison des éléments de portage, de financement et de gouvernance ;
- L'étude approfondie de 3 Observatoires (Bretagne, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées).
- La réalisation d'un panorama des fournisseurs de données et des données disponibles en Nord-Pas-de-Calais,
- L'analyse fine des besoins et des attentes des principaux acteurs à l'origine du projet quant à cet Observatoire
- L'étude de différents scénarii pour le portage technique de l'Observatoire

À l'arrivée, ce travail a permis de:

- définir les missions, les champs d'observation et les publics cibles, de l'Observatoire,
- choisir son porteur technique : le Pôle Climat du Cerdd,
- rassembler de nombreuses informations nécessaires à la construction.

Depuis l'automne 2011, les travaux de montage opérationnel de l'Observatoire se poursuivent avec les mêmes partenaires qui ont finalisé les éléments présentés ce jour.

« Je pense qu'un tel observatoire, qui s'inscrit dans la dynamique du Plan Climat Nord/Pas-de-Calais, constituera un réel outil d'aide à la décision pour les acteurs concernés par les enjeux du changement climatique, notamment ceux qui contractualisent avec le Département du Pas-de-Calais. Ce sera aussi un espace de partenariat pour améliorer les connaissances, intégrer les données et les analyser ».

Hervé POHER, Vice-Président du Département du Pas-de-Calais

L'Observatoire installé au sein du Pôle Climat du Cerdd

Le Cerdd : 10 ans au service du développement durable en Nord-Pas de Calais

Créé en 2001 sous forme associative, le Centre Ressource du Développement Durable est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) créé par la DREAL, le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, l'ADEME et associant d'autres partenaires. Sa vocation est de promouvoir le développement durable auprès des porteurs de projets de la région (collectivités locales, entreprises et acteurs locaux). Trois missions lui sont confiées autour du développement durable : analyser, diffuser et expliquer, animer et réunir. En tant qu'acteur ressource majeur sur le territoire, le Cerdd a été choisi pour porter et développer le nouveau Pôle Climat Nord-Pas-de-Calais.

Le Pôle climat

Le Pôle Climat a donc ouvert ses portes au sein du Cerdd le 1er juin 2010.

Sa feuille de route, pour sa première année de travail, comportait trois volets :

- a- L'animation de la dynamique du Plan Climat Nord-Pas-de-Calais : dans la suite d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) conduite sur l'année 2010.
- b- L'analyse et la diffusion des connaissances : information, sensibilisation des partenaires, échanges et valorisation des bonnes pratiques et partage de méthodologies, veille réglementaire et technique, mutualisation des compétences, organisation de débats et conférences thématiques.
- c- La conduite d'une étude exploratoire pour la création d'un Observatoire régional du Climat, qui contribuerait à la mobilisation, l'analyse et la mise en visibilité des données régionales pertinentes et disponibles au regard de la problématique du réchauffement climatique.

Le Pôle Climat du Cerdd choisi pour créer et porter l'Observatoire Climat

Les raisons qui ont encouragé ce choix sont les suivantes :

- L'Observatoire, comme le Pôle Climat, sont des projets puis des réalisations portées dans le cadre du Plan Climat Nord Pas de Calais et donc par les mêmes acteurs,
- L'Observatoire, comme outil d'assemblage de données relatives aux enjeux du climat, est un prolongement logique de la vocation du Pôle Climat d'être un lieu de ressources sur ces sujets,
- L'Observatoire Climat devant s'appuyer sur un large réseau d'acteurs et de partenaires, une

part importante de son travail consistera à réunir et animer des échanges, ce qui constitue l'un des coeurs de métier du Cerdd,

- La vocation très transversale ou multidisciplinaire de l'Observatoire bénéficiera directement du positionnement généraliste du Cerdd sur le développement durable.

Enfin pour assumer cette nouvelle fonction, le Cerdd devra enrichir la palette de ses métiers pour mieux intégrer la gestion de données, le traitement statistique des données, etc.

Ainsi seront mobilisés, sur la mise en oeuvre des travaux de l'Observatoire :

- la responsable du Pôle Climat, Emmanuelle Latouche, qui assurera la coordination générale des travaux,
- un chargé de mission scientifique (en cours de recrutement),
- le Pôle Communication du Cerdd
- le Pôle Administratif du Cerdd

le tout, sous l'autorité du Directeur du Cerdd, Emmanuel Bertin.

« Un Observatoire du climat dans la région peut faciliter les échanges entre principaux acteurs du dossier changement climatique de la région. Il peut en particulier permettre de s'assurer que les accès aux données disponibles sur le changement climatique sont connus et adéquats et de mieux connaître leurs besoins vis-à-vis de ces données en tenant compte de ce qui est scientifiquement faisable »
Patrick DAVID, Directeur de Météo France Nord-Pas de Calais

Les ambitions et les actions de l'Observatoire Climat

Quelles sont les spécificités du Nord-Pas de Calais en matière de consommation d'énergie ? Comment cela pèse-t-il sur le changement climatique ? Quelle sera la température moyenne en 2050 sur ma commune ? Quelle part d'énergie renouvelable puis-je prévoir pour l'approvisionnement de mon entreprise ? Quel est le rythme actuel en matière de réhabilitation des logements ? Quel cap peut-on donner à notre SCOT pour freiner l'artificialisation des sols ? Les risques d'inondation vont-ils s'accroître dans mon arrondissement ?

La prise en compte du changement climatique pose de nombreuses questions aux élus, chefs d'entreprises, techniciens, scientifiques... de notre région. De fait, le réchauffement climatique et ses impacts, ainsi que l'épuisement à venir des ressources fossiles et le renchérissement de leurs prix, sont une réalité devenue incontournable et qui interrogent fortement nos modes de vie, de production, ainsi que nos modes de décision publique.

L'Observatoire Climat a pour vocation de répondre à ce type de questions. Il doit aider les acteurs de la région à mieux appréhender et donc prendre en compte les enjeux du changement climatique.

Les missions de l'Observatoire

Ainsi l'Observatoire a pour vocation de :

- Fournir les chiffres nécessaires à la prise de décision, notamment à des échelons infra-régionaux ;
- Aider à suivre les politiques publiques (notamment les indicateurs définis dans le cadre du suivi du SRCAE), sans pour autant les évaluer ;
- Constituer un espace d'échange et d'animation pour le réseau des acteurs de l'observation autour de l'énergie et du climat.

Pour cela, il devra :

- Collecter, traiter et analyser des données en complémentarité avec les outils d'observation existants ;
- Animer le réseau d'acteurs régionaux de l'observation de l'énergie et du climat en complémentarité avec le Pôle Climat (CERDD), constituer un lieu de concertation sur les données ;
- Diffuser de l'information et de la connaissance en matière d'observation, vers les cibles de l'Observatoire.

cf. en annexe la liste détaillée des missions

À qui devront servir les productions de cet Observatoire ?

Parce qu'il fera progresser la connaissance partagée du changement climatique et de ses effets, l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais est conçu au bénéfice de tous.

Cependant, ses productions devront être prioritairement utiles aux :

- Partenaires de l'Observatoire (porteurs du Plan Climat Nord-Pas de Calais et signataires d'une convention de partenariat avec l'Observatoire)
- Acteurs de la sphère publique et hors sphère concurrentielle (collectivités, associations,...),
- Acteurs de la sphère économique concurrentielle via les organismes professionnels et consulaires (CCI, Chambre d'agriculture...)
- Acteurs locaux et régionaux de l'observation
- Publics à sensibiliser (élus, grand public, journalistes)

« Observer pour connaître, évaluer, partager – Observer pour réussir. Après l'Observatoire régional de la biodiversité, la Région se dote aujourd'hui de l'Observatoire climat. Ainsi les deux défis écologiques planétaires, les deux priorités environnementales de la Région, si intimement liées, seront finement connues à l'échelle du Nord-Pas de Calais par des données scientifiques validées. Connaître pour évaluer, suivre et ajuster le Plan Climat Nord-Pas de Calais et les Plans Climat Territoriaux et tenir les objectifs internationaux pour le climat ; connaître pour partager et mobiliser toutes les parties prenantes jusqu'aux citoyens. Nous avons notre Cap Climat, voici la boussole pour nous mener au chemin de la réussite »

Emmanuel CAU, Vice-président Aménagement du territoire, Environnement et Plan Climat

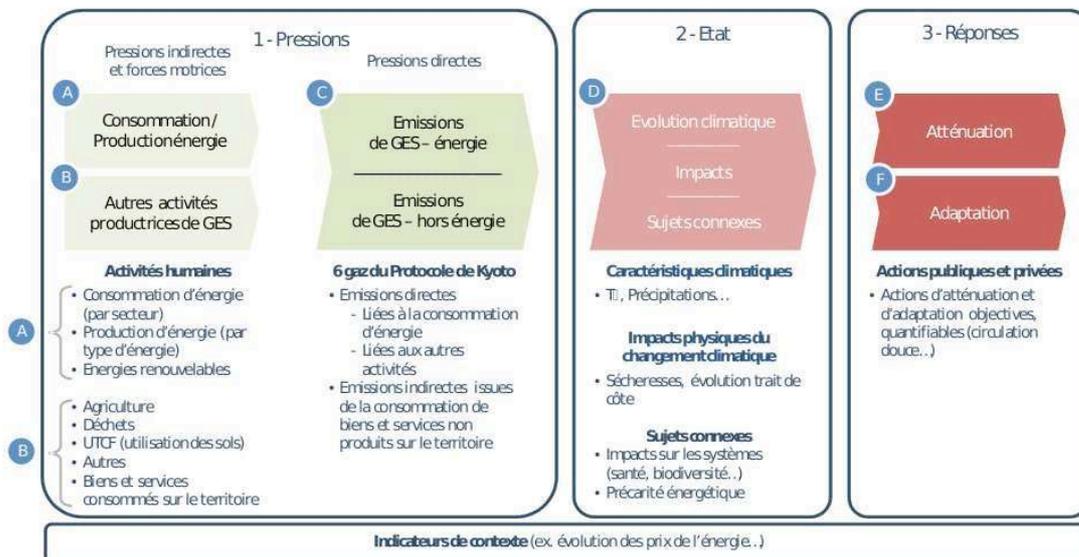
Une ambition : un regard large sur le changement climatique

Une spécificité de ce nouvel outil en Nord-Pas de Calais est qu'il devra couvrir largement la question du changement climatique appliquée à l'échelle régionale mais aussi territoriale. Partant bien sûr des sources et des émissions de gaz à effet de serre, il traitera également de la question du changement climatique lui-même, observé dans notre région, de ses effets sur la biodiversité, la forêt, la santé,... et prolongera son regard sur le suivi des réactions et les réponses apportées à ces enjeux pour réduire notre impact régional sur le climat ou pour s'adapter à ses inévitables évolutions.

Le schéma ci-dessous, bien qu'un peu technique, permet d'illustrer le large regard que l'Observatoire Nord-Pas de Calais portera sur les thèmes liés au changement climatique.

Observatoire « climat » Nord-Pas de Calais

Présentation des champs d'observation selon le modèle « Pression-Etat-Réponse »



Source : OCDE, traitement I Care mars 2011

Dans chacun de ces champs, des indicateurs sont en cours de sélection (*cf. liste de travail en annexe*). Pour chacun, l'Observatoire devra se procurer les données sources (et donc passer des accords avec les structures produisant déjà des données), les consolider, les croiser,... et produire à rythme régulier, des chiffres fiables.

Un outil, une gouvernance partenariale

Ensemble de données d'origines diverses, l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais est par essence partenarial. À l'image de son processus de construction, sa gouvernance, organisée à plusieurs niveaux, impliquera de nombreux acteurs :

- État et établissements publics
- Collectivités et organismes territoriaux (y compris en réseaux)
- Organismes techniques, de recherche et d'observation
- Société civile : associations, syndicats, ...
- Acteurs économiques (dont distributeurs d'énergie, fédérations professionnelles et chambres consulaires)

Toute structure qui souhaitera être partenaire de l'Observatoire (pour fournir des données, accéder à ses résultats,...) signera une Charte.

Pour s'assurer de la bonne adéquation des productions aux besoins, un Comité des Partenaires sera mis en place et se réunira une à deux fois par an pour débattre et proposer des orientations de travail.

Des groupes de travail thématiques seront également organisés pour approfondir certains sujets ou suivre certaines productions.

Le pilotage et les arbitrages relatifs à l'ensemble des travaux de l'Observatoire seront assurés par le Comité de Pilotage du Plan Climat Nord-Pas de Calais, en lien avec les responsables du Cerdd.

Ce Comité de Pilotage est composé à ce jour de :

- Emmanuel CAU, Vice-Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, en charge de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire
- Jean SCHEPMAN, Vice-Président du Conseil Général du Nord, en charge du Développement Durable, de l'Environnement et de la Politique de l'eau
- Hervé POHER, Vice-Président du Département du Pas-de-Calais, en charge des Politiques d'Environnement, de Santé et de Mobilité
- Michel PASCAL, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- Hervé PIGNON, Directeur Régional de l'ADEME Nord-Pas de Calais

cf. en annexes, schéma de gouvernance

« L'Observatoire Climat Nord-Pas-de-Calais est une forte attente des acteurs issue d'une concertation organisée en 2010. Cet outil d'aide à la décision, au bénéfice de tous, nous permettra de rassembler et traiter les données existantes ou nouvelles de façon plus compréhensible pour dégager une vision globale des enjeux et une stratégie efficace. Dans le cadre du Plan Climat Nord-Pas-de-Calais et du Schéma Régional Climat Air Énergie, l'Observatoire Climat Nord-Pas-de-Calais aidera chaque acteur du Climat dans ses modes de décision ». **Jean SCHEPMAN**, Vice-Président du Conseil Général du Nord

Feuille de route 2012 de l'Observatoire Climat

L'année 2012 sera consacrée au lancement de l'ensemble des missions de l'Observatoire. Mais, en début d'année, il s'agira plus spécifiquement :

- ✓ d'installer et de qualifier le nouveau salarié sur le poste & de mettre en place les équipements requis
- ✓ de mettre en place la production des premiers indicateurs (entre 10 et 20), les « circuits » de collecte de données et les accords ad hoc avec les fournisseurs,
- ✓ de contribuer à la mise en place du suivi des indicateurs du SRCAE,
- ✓ de mettre en place les instances de gouvernance de l'Observatoire : Comité des partenaires, cellule d'animation,
- ✓ de définir et mettre en place les premiers groupes de travail,
- ✓ de rassembler des données existantes (hors celles destinées à être retravaillées par l'Observatoire) en vue de leur valorisation,
- ✓ de lancer les travaux de création du site internet interactif dédié à l'Observatoire,
- ✓ de caler la stratégie de communication, la charte graphique et les premiers supports de communication de l'Observatoire

« Comme dans de nombreux domaines, l'observation constitue incontestablement un préalable essentiel à l'action éclairée. Un observatoire baserait donc sa mission sur des actions majeures : connaître, étudier, évaluer, préconiser, suivre et enfin favoriser et organiser les échanges sur les thématiques du climat. La complexité de ces questions nous incite à globaliser (intégrer) et rendre accessible nos travaux. Cet observatoire doit servir, sécuriser et donner du sens à nos changements collectifs ». **Christian HUTIN**, Président d'atmo Nord – Pas-de-Calais.

ANNEXES

Les missions de l'Observatoire

Collecter, traiter et analyser des données en complémentarité avec les outils d'observation existants :

- Organiser la collecte et centraliser les données essentielles dans les champs définis pour l'Observatoire,
- Organiser la production des indicateurs choisis, avec des méthodes partagées et un suivi dans le temps (bilan régional régulier),
- Organiser la production des données manquantes (élargissement du périmètre d'observation) sur la base d'études exploratoires et/ou de travaux collectifs conduits dans le cadre de l'Observatoire,
- Réaliser des projections (prolongement de tendances observées),
- Réaliser ou piloter des études ponctuelles dans les champs de compétence de l'Observatoire,
- Coordonner l'analyse collective des évolutions observées, expliciter les facteurs, en cohérence avec les analyses des fournisseurs de données,
- Contribuer au suivi des indicateurs SRCAE.

Animer le réseau d'acteurs régionaux de l'observation de l'énergie et du climat en complémentarité avec le Pôle Climat (CERDD), constituer un lieu de concertation sur les données ;

- Animer le réseau des acteurs de l'observation « climat » en NPDC (information régulière, mobilisation vers les groupes de travail, ...),
- Organiser et animer les instances de gouvernance de l'Observatoire (Comité des partenaires, cellule d'animation) et ses groupes de travail (11 à 18 réunions par an*),
- Mettre en place et suivre les relations contractuelles avec les partenaires de l'Observatoire (fournisseurs de données, utilisateurs particuliers, financeurs),
- Participer au travail de coordination méthodologique notamment pour les territoires et les structures devant faire un bilan GES sous l'impulsion de la Loi Grenelle II,
- Améliorer la connaissance et les méthodologies d'observation en cohérence avec les travaux menés au niveau national.

Diffuser de l'information et de la connaissance en matière d'observation, vers les cibles de l'Observatoire ;

- Produire et diffuser activement des rapports techniques et des supports valorisant les productions de l'Observatoire, en s'appuyant le cas échéant sur des compétences externes en communication,
- Faire des interventions et présentations orales valorisant les productions de l'Observatoire,
- Conduire des travaux de valorisation en ligne des productions de l'Observatoire,
- Fournir aux territoires infrarégionaux, lorsque cela est possible, des données ou indicateurs homogènes, utiles à la réalisation de bilans locaux (énergie, GES,...), accompagnés des explications et réserves d'analyse nécessaires,
- Accompagner les territoires souhaitant mettre en place des dispositifs locaux d'observation,
- Fournir aux entreprises, lorsque cela est possible, des données ou indicateurs homogènes, utiles à la réalisation de bilans GES, accompagnés des explications et réserves d'analyse nécessaires.

Organisation et fonctionnement de l'Observatoire (en cours de finalisation)

Le pilotage et fonctionnement de l'Observatoire seront assurés par plusieurs instances :

Le réseau des acteurs de l'observation climat en Nord-Pas de Calais

Le Réseau des acteurs de l'observation « climat » du Nord-Pas de Calais est composé de l'ensemble des signataires de la future Charte.

Il s'agit donc d'un réseau d'acteurs qui s'impliquent dans le fonctionnement ou la valorisation des travaux de l'Observatoire Climat Nord-Pas de Calais.

Le Comité des partenaires

Ce comité est une instance large, qui se réunira 1 à 2 fois par an, et qui constituera le coeur du Réseau des acteurs de l'observation « climat ». La liste de ses membres est proposée par la cellule d'animation et validée par le Comité de Pilotage.

Constitué d'élus ou de responsables des structures membres, nommés officiellement, il rassemblera :

- État et établissements publics
- Collectivités et organismes territoriaux (y compris en réseaux)
- Organismes techniques, de recherche et d'observation
- Société civile : Associations, syndicats, ...
- Acteurs économiques (dont distributeurs d'énergie, fédérations professionnelles et chambres consulaires)

Son rôle est de :

- Garantir l'utilité des productions de l'Observatoire en représentant les intérêts et les attentes des utilisateurs des données et analyses produites par l'Observatoire
- Être un espace d'échange entre utilisateurs et producteurs de données mais aussi gestionnaires de l'Observatoire autour de la question des données

Comité de Pilotage

Instance resserrée, ce Comité qui pilote également le Plan Climat Nord-Pas de Calais, réunit 3 ou 4 fois par an, les responsables (élus, directeur,...) chargés du Plan Climat Nord-Pas de Calais et leurs collaborateurs directs sur le sujet.

Il constituera l'instance décisionnelle de l'Observatoire qui validera les différents aspects de son travail et de son fonctionnement.

Cellule d'animation

L'exécution du programme d'actions de l'Observatoire sera suivie et appuyée régulièrement par une cellule d'animation, composée de techniciens nommés pour représenter les différents financeurs de l'Observatoire ainsi qu'Atmo Nord-Pas-de-Calais.

Groupes de travail

La réalisation des actions de l'Observatoire pourra également être suivie, selon les besoins, par des groupes de travail, agissant en lien avec l'exécutif et les partenaires de l'action considérée.

Composés de membres issus du Comité des partenaires dont la liste exacte sera fixée au cas par cas, ces groupes se réuniront autant que de besoin.